

Description

Le technicien ou la technicienne de fouilles archéologiques organisent la recherche de vestiges historiques sur différents sites (sites préhistorique ou romain, bâtiment médiéval, etc.). Ils dirigent les équipes de fouilles qui, sur le terrain, découvrent et dégagent des objets, des ossements, des ruines, etc. Ils interviennent dans le cadre d'un contrat de recherche scientifique ou lorsqu'un projet de construction menace d'effacer toute trace des civilisations précédentes.

Leurs principales activités consistent à:

Travaux de préparation

- prospecter les lieux; participer aux sondages préliminaires;
- déterminer une stratégie de fouille (décapage manuel ou à l'aide de machines, etc.);
- délimiter la zone à fouiller selon les directives fournies par l'archéologue et/ou les spécialistes scientifiques;
- rechercher la documentation existante (plans, cadastre, archives, vues aériennes);
- évaluer le temps, le personnel, le matériel et le budget nécessaires;

Recherches sur le terrain

- explorer le site de manière systématique et suivre l'avancement des travaux d'excavation;
- dégager les structures découvertes selon les méthodes prévues (par plâtrage, par morceau, etc);
- communiquer aux spécialistes toute trace présentant un intérêt historique ou scientifique;
- identifier les objets ou les parties d'objets récoltés; les trier, les nettoyer et les inventorier (description, positionnement, etc.);
- transmettre les échantillons aux laboratoires d'analyses ou aux ateliers de restauration;

Rédaction et illustration

- photographier le site à différentes étapes de la fouille;
- réaliser des plans et des cartes archéologiques;
- reproduire, au rayon laser, les contours de pièces volumineuses; calculer les dimensions exactes en 3D;
- dessiner, à la main ou à l'aide de l'ordinateur, des objets cassés, les reconstituer graphiquement pour évaluer leur taille réelle; les comparer avec des éléments connus;
- rédiger des rapports à l'attention des autorités;
- collaborer, avec les partenaires du projet, à la présentation des recherches (applications multimédias, monographies, conférences, expositions);
- commenter des visites publiques sur sites.

Environnement de travail

Les techniciens de fouilles archéologiques sont responsables de l'organisation matérielle d'un chantier de fouilles. Ils encadrent le personnel des fouilles et collaborent étroitement avec des archéologues, des géologues, des paléontologues, des zoologues, des historiens, des conservateurs-restaurateurs, des céramistes, etc. Leurs missions de recherche les conduisent sur des sites divers (montagnes, zone urbaine, désert, etc.) en Suisse ou à l'étranger, pour des durées variables. Ils travaillent dans des conditions parfois difficiles: vent, humidité, froid, chaleur, bruit.

Formation

La formation de technicien ou de technicienne de fouilles archéologiques s'acquiert en emploi. Elle est régie par l'Association suisse du personnel technique des fouilles archéologiques ASTFA.

Lieux

- diverses localités (cours bilingues).

Durée

- 12 à 14 jours répartis sur 3 ans.

Conditions d'admission à l'examen

- certificat fédéral de capacité (CFC), maturité gymnasiale ou titre jugé équivalent et pratique professionnelle d'au moins 4 ans à plein temps sur des chantiers de fouilles archéologiques;
- attestation de formation professionnelle (AFP) ou titre jugé équivalent et pratique professionnelle d'au moins 6 ans à plein temps sur des chantiers de fouilles archéologiques.

Les candidats et candidates à l'examen sont en outre tenus d'apporter la preuve écrite qu'ils ou elles sont en mesure d'effectuer l'épreuve pratique auprès d'un service archéologique.

Titre obtenu

- brevet fédéral de technicien ou de technicienne de fouilles archéologiques.

Contenu

Terrain

- préparation, direction et organisation; photographie, dessin, topographie; documentation, description et interprétation des découvertes, élaboration du rapport; sciences annexes, prélèvement et conditionnement d'objets, prélèvement d'échantillons;

Théorie

- organisation et budget, prescriptions légales, mesures de sécurité et premiers secours; photographie, dessin, topographie; analyse des structures, interprétation des structures, description des objets et des structures; connaissances archéologiques, sciences annexes, prélèvements et conditionnement des objets.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Esprit de décision
- Esprit méthodique
- Rigueur scientifique
- Facilité de rédaction
- Facilité pour le dessin
- Persévérance
- Résistance physique

Perspectives professionnelles

Les techniciens et techniciennes de fouilles archéologiques assument des postes de chef de groupes, chef de chantier de fouilles, assistant de l'archéologue.

En tant que collaborateurs salariés des services cantonaux d'archéologie ou des universités, ils peuvent aussi être engagés par des laboratoires ou des bureaux d'études privés chargés d'explorer des sites avant l'implantation d'un chantier de construction. Toutefois, les postes sont limités.

Perfectionnement

Les techniciens de fouilles archéologiques doivent continuer de se former par la lecture d'ouvrages spécialisés, en suivant les cours proposés par les associations professionnelles et en participant à des conférences. Ils peuvent approfondir leurs connaissances sur un domaine, une époque, une région.

La mise en commun des découvertes par la publication de rapports de fouilles et l'élaboration de sites internet permet aux professionnels d'échanger leurs expériences et de profiter des trouvailles des autres.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Archéologue UNI/Archéologue UNI
- Conservateur-restaurateur HES/Conservatrice-restauratrice HES
- Géologue UNI/Géologue UNI
- Historien UNI/Historienne UNI
- Scaphandrier/Scaphandrière

Adresses

Archéologie Suisse
Petersgraben 51
4051 Bâle
Tél.: 061 261 30 78
<http://www.archeologie-suisse.ch>

Association suisse du personnel technique de fouilles archéologiques (ASTFA)
Kilian Weber
Amt für Denkmalpflege und Archäologie
Hofstrasse 15
6300 Zoug
Tél.: 041 728 28 66
<http://www.astfa.ch>